

Avery Dennison® V-6700B Series

Film haute visibilité pour la signalisation de contours de véhicules

PUBLICATION : Sep 2024

*Remplace tous les bulletins émis précédemment

Aperçu

Le film haute visibilité d'Avery Dennison® de la série V-6700B répond aux exigences rigoureuses du règlement ECE 104, Classe C. Conçue pour une utilisation sur des camions ou des remorques, la série V-6700B fournit une rétro réflexion très élevée et augmente ainsi la sécurité de nuit. Il s'agit d'un matériau rétro réfléchissant à microprismes durable de qualité supérieure, avec un adhésif sensible à la pression. Cette structure solide ne nécessite pas de bords étanches.

De nombreux accidents auraient pu être évités si le conducteur de l'autre véhicule avait pu seulement détecter le camion. La signalisation rétro réfléchissante des contours des camions permet une détection rapide, donnant ainsi aux conducteurs le temps de voir le véhicule, de réagir et d'éviter une collision. Ainsi, les études NHTSA ont démontré que l'utilisation du film haute visibilité permet de réduire de 41 pour cent les impacts latéraux ou par l'arrière de la remorque. Le film Avery Dennison V-6700B Series Conspicuity Tape fournit une rétro réflexion très élevée et permet de réduire le nombre d'accidents, d'éviter les blessures et de diminuer les coûts tels que ceux engendrés par les réparations, les frais et les cotisations d'assurance.

Disponibilité

Series/Couleur	Durabilité* (ans)
V-6700 Blanc	10
V-6701 Jaune	10
V-6702 Rouge	10
V-670X Custom Logo	10

Caractéristiques

• Cette structure solide ne nécessite pas de bords étanches
• L'adhésif basse température permet une pose par temps froid
• La repositionnabilité initiale facilite la pose et offre une adhérence à long terme
• Permet une visibilité exceptionnelle à l'aube, au crépuscule et dans l'obscurité, quelle que soit la distance
• Les marquages d'homologation sont protégés de l'usure pour vous assurer une conformité constante

*Exposition verticale uniquement

Performance

Mondial	ECE 104 Classe C et ECE70.01	Indonésie	SK.5311et AJ.410 et DRDJ/2018
Australie	ECE 104 Classe C et ECE70.01	Japon	ECE 104 Classe C
Europe	ECE 104 Classe C et ECE70.01	Corée	ECE 104 Classe C
Inde	ECE 104 et AIS 90	Arabie Saoudite	SASO 2913

Avery Dennison recommande à l'utilisateur d'obtenir les exigences en vigueur auprès de son agence locale pour garantir la conformité du produit.

Caractéristiques

Structure	Film rétro réfléchissant acrylique avec microprismes avec un adhésif permanent sensible à la pression protégé par un support dorsal filmique polymère,
Épaisseur normale du film	9-13 mil (228-330 µm)
Surface de pose	Métal et métal peint

Avery Dennison Reflective Solutions
7542 North Natchez Ave.
Niles, IL 60714
Téléphone : 877-214-0909
reflective.orders@averydennison.com
www.reflectives.averydennison.com

Fiche technique du produit
Page 1 de 4

Classification : Avery Dennison - Public

Applications Surfaces rigides latérales, camions et remorques, autobus

Température minimale de pose : 0°C

Température de service De -30°C à +70°C

Durée de stockage 1 an depuis la date d'achat lorsque le produit est stocké à 18°-24°C 50% ± 5% H.R.

Marquage E

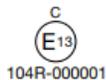


Tableau A - Rétroréflexivité

Le film V-6700B dépasse tous les coefficients minimaux des exigences de rétroréflexion pour la norme ECE 104, classe C, comme indiqué ci-dessous.

Coefficient minimum de rétroréflexion (R _A) cd/lx/m ²					
Angle d'observation	Angle d'entrée (β1)	Angle d'entrée (β2)	Blanc	Jaune	Rouge
0,33°	0°	5°	450	300	120
		20°	--	--	60
		30°	200	130	30
		40°	90	75	10
		60°	16	10	--

Tableau B

Limites de spécification de couleur (répond aux exigences des spécifications colorimétriques pour la norme ECE 104, classe C)

Couleurs	1		2		3		4	
	x	O	x	O	x	O	x	O
Blanc	0,373	0,402	0,417	0,359	0,450	0,513	0,548	0,414
Jaune	0,585	0,385	0,610	0,390	0,520	0,480	0,505	0,465
Rouge	0,720	0,258	0,735	0,265	0,665	0,335	0,643	0,335

Tableau C

Limites de spécification de couleur de jour (répond aux exigences des spécifications colorimétriques pour la norme ECE 70.01)

Couleurs	1		2		3		4		Cap Y	
	x	O	x	O	x	O	x	O	Min	Max
Blanc	0,300	0,270	0,385	0,355	0,345	0,395	0,260	0,310	25	--
Jaune	0,545	0,454	0,487	0,423	0,427	0,483	0,465	0,534	16	--
Rouge	0,690	0,310	0,595	0,315	0,569	0,341	0,655	0,345	3	--

Avery Dennison Reflective Solutions
7542 North Natchez Ave.
Niles, IL 60714
Téléphone : 877-214-0909
reflective.orders@averydennison.com
www.reflectives.averydennison.com

Fiche technique du produit
Page 2 de 4

Marquage E

Le ruban Avery Dennison V-6700B Conspicuity Tape contient le marquage E : Le marquage E est un marquage d'homologation qui indique que le film haute visibilité répond aux exigences strictes de la norme ECE 104. L'autorisation d'afficher cette marque est accordée par une agence de test européenne certifiée qui effectue des tests approfondis pour garantir que le produit répond aux exigences de réflectivité, de couleur, de durabilité et d'autres exigences spécifiées.

C - Indique que le produit répond aux exigences de Classe C, la bonne classe pour les films de signalisation de contour/en bande. D'autres classes sont définies par l'ECE 104, telles que les classes D et E, mais seulement pour une application sur des matériaux de signalisation graphiques, et non pour la signalisation de contours.

E13 - Désigne le pays de l'organisme européen responsable des tests qui a donné son approbation. E13 indique que le Luxembourg a donné son approbation.

104R-000001 - Un numéro unique d'homologation délivré par l'organisme responsable des tests au fabricant du film haute visibilité. Ce numéro unique correspond à la série V-6700B d'Avery Dennison pour les véhicules dont les bords sont rigides.

La directive 2007/46 définit l'approbation de tout véhicule type de la communauté européenne (ECWVTA). Cela permet à l'approbation obtenue par une autorité d'être acceptée dans tous les États membres. En d'autres termes, un constructeur de véhicules avec une approbation pour un véhicule type obtenue au Luxembourg peut vendre ce véhicule à travers toute l'Union européenne sans nécessiter d'approbations types supplémentaires. Afin d'obtenir une ECWVTA, le véhicule doit répondre aux exigences du règlement 48 correspondant à l'adhésif haute visibilité conforme à l'ECE 104.

Où faire une demande

Veillez être attentif à tout changement dans les règlements locaux, étatiques ou fédéraux qui pourrait être pertinent pour les films de signalisation haute visibilité. Pour les gros camions et remorques, les normes exemplaires comprennent les règlements 48 et 104. La section 6.21 du règlement n° 48 ECE fournit des instructions détaillées concernant les endroits où appliquer le film haute visibilité. L'appendice 9 du règlement 104 fournit des exemples d'illustrations du film haute visibilité sur des types communs de véhicules et de remorques.

Entretien

Nous recommandons un nettoyage régulier pour conserver des performances optimales d'identification des véhicules. Nous recommandons les méthodes de nettoyage suivantes :

- À la main avec une éponge, un chiffon ou un autre tissu non abrasif en utilisant un détergent doux et de l'eau.
- Nettoyage sous pression conformément aux paramètres suivants :
 - Pression maximale : 80 bars
 - Température maximale de nettoyage : 60°C
 - Les jets d'eau doivent être à un minimum de 30 cm du film haute visibilité
 - Pulvérisez les jets d'eau à un angle de 90° (±45°) de la surface
 - La solution de nettoyage doit avoir un pH situé entre 3 et 11. Suivez les recommandations du fabricant pour les taux de dilution des solutions de nettoyage.

Substrats

L'application d'Avery Dennison V-6700B est limitée aux substrats en métal et en métal peint correctement préparés. Il est fortement recommandé aux utilisateurs d'évaluer attentivement, dans des conditions réelles d'utilisation, toute pose du film sur d'autres substrats. Avery Dennison rejette toute responsabilité en cas de défaillance du film due à l'utilisation d'autres substrats ou matériaux, à une contamination ou à une préparation inadéquate de la surface.

Bulletins d'instructions

Veillez consulter les bulletins d'instructions qui détaillent la manipulation, le stockage et la transformation appropriés des films rétro réfléchissants, des revêtements, des encres et des rubans de pose Avery Dennison. Les bulletins pédagogiques se trouvent dans la section Outils client de notre [site Web](#).

Garantie

GARANTIE

Les produits Avery Dennison sont garantis sans aucun défaut matériel ou de main d'œuvre pour un (1) an à partir de la date d'achat. Avery Dennison garantit en outre que les produits Avery Dennison® V-6700B Series (« Produits ») conserveront leur efficacité pour leur fonction prévue pour une période de 8 ans lors d'une installation verticale à ±10°. Il est expressément convenu et entendu que la seule obligation d'Avery Dennison et le recours exclusif de l'Acheteur dans le cadre de cette garantie, sous toute autre garantie, expresse ou implicite, ou autre, seront limités à la réparation ou au remplacement sans frais du produit défectueux à l'usine d'Avery Dennison ou à l'emplacement du produit (au choix d'Avery Dennison), ou dans le cas où le remplacement ou les réparations ne sont pas commercialement réalisables, Avery Dennison émettra en faveur de l'Acheteur un crédit raisonnable en fonction du défaut du produit. Pour obtenir des informations à jour concernant la garantie détaillée, y compris les conditions, les limitations et les définitions, veuillez contacter votre représentant d'Avery Dennison.

CONDITIONS

Cette garantie ne sera effective que si toutes les conditions suivantes sont remplies : La fabrication et/ou la pose doivent avoir lieu dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'achat. La défaillance doit résulter uniquement d'un défaut de fabrication ou d'une détérioration du produit due à des causes naturelles au titre de la garantie de performance. Sans limiter la généralité de ce qui précède, il n'y a aucune garantie pour la défaillance du revêtement due à une fabrication du dispositif de signalisation, un stockage, une manipulation, une pose ou un entretien inappropriés, une défaillance du substrat du dispositif de signalisation, un acte de vandalisme ou un méfait. Une légère décoloration, des craquelures, un farinage, un soulèvement des bords ou une légère réduction de la brillance ou de la réflectivité ne nuisent pas sensiblement à l'apparence et ne constituent pas une rupture de garantie. Avery Dennison a publié des bulletins d'instructions concernant le stockage, la manipulation et le nettoyage du produit, les substrats approuvés et les procédures de pose (collectivement, les « Procédures »). Le produit doit avoir été traité et posé sur un matériau vierge et propre conformément aux procédures, car tel peut être modifié de temps à autre. Avery Dennison se réserve le droit de rejeter toute réclamation au titre de la garantie lorsque le fabricant ou le poseur ne peut pas prouver ou démontrer de manière satisfaisante que les procédures Avery Dennison ont été utilisées. La date de pose, l'enregistrement de la garantie et les procédures de réclamation établies par Avery Dennison doivent être respectés, et le non-respect de ces procédures annulera cette garantie. Le produit de remplacement ne comporte que la partie de la garantie non expirée du produit qu'il remplace. Le produit doit être correctement stocké et posé pendant la durée de stockage indiquée dans la fiche technique du produit Avery Dennison applicable, y compris les fiches techniques de l'adhésif et des autres matériaux.

LIMITES SUPPLÉMENTAIRES

Utilisation non intentionnelle : Cette garantie s'applique uniquement au produit utilisé par des transformateurs et poseurs professionnels pour les utilisations finales définies et dans les combinaisons décrites dans les fiches techniques et les bulletins d'instructions Avery Dennison applicables. Pour toute autre utilisation, l'utilisateur est responsable de déterminer l'adéquation du produit, et de tout risque ou responsabilité associés à cette utilisation ou application, et l'utilisateur accepte d'indemniser, de défendre et de dégager Avery Dennison de toute réclamation, perte, dommages, jugements, dépenses, y compris les honoraires d'avocat, résultant d'une telle utilisation ou application. Cette garantie est expressément conditionnée à ce que le produit soit traité par des transformateurs ou poseurs professionnels conformément aux instructions de traitement écrites recommandées par Avery Dennison, et posé sur des surfaces correctement préparées, et nettoyé et entretenu conformément aux procédures recommandées par Avery Dennison. Il incombe aux transformateurs, poseurs ou autres utilisateurs d'effectuer des inspections de qualité des matières premières entrantes, d'assurer une préparation appropriée de la surface et de veiller à ce que les procédures de pose approuvées sont suivies, de conserver les échantillons transformés et de cesser immédiatement d'utiliser tout produit, matériel et/ou produit fini découvert (ou raisonnablement susceptible d'être découvert) défectueux et d'en informer Avery Dennison et/ou ses agents ou distributeurs agréés. **Mauvaise utilisation et force majeure :** Avery Dennison n'a aucune obligation ou responsabilité en vertu de cette garantie en ce qui concerne le produit qui a été altéré, modifié, endommagé, mal utilisé, abusé, victime d'un accident, négligé ou autrement mal géré ou mal traité ou mal posé. Le produit n'est pas garanti contre une défaillance prématurée causée par des moyens chimiques, environnementaux ou mécaniques tels que, mais sans s'y limiter, le vandalisme, les solutions de nettoyage, les peintures, les solvants, l'humidité, la température, l'équipement de lavage mécanique, les déversements de carburant de moteur, les gaz d'échappement de moteur, la vapeur, les matières organiques solvants ou autres polluants chimiques déversés, y compris les cendres industrielles et volcaniques. Les dommages causés par le feu, les défaillances structurelles, la foudre, les accidents et autres événements de force majeure ne sont pas couverts par cette garantie.

Produit de tiers : Avery Dennison n'assume aucune responsabilité pour toute blessure, perte ou tout dommage résultant de l'utilisation d'un produit qui n'est pas de notre fabrication. Lorsque le poseur ou le transformateur utilise un produit disponible dans le commerce, fabriqué par un autre fabricant, ou y fait référence, il sera de la responsabilité de l'utilisateur, du poseur ou du transformateur de vérifier les mesures de précaution pour son utilisation décrites par le fabricant. Les recours fournis dans le cadre de cette garantie sont exclusifs. En aucun cas, Avery Dennison ne sera responsable de tout dommage direct, indirect, accidentel ou consécutif ou de toute réparation spécifique, prévisible ou non, causés par des défauts de ce produit, que ce dommage survienne ou soit découvert avant ou après le remplacement ou le crédit, et si ou aucun dommage n'est causé par la négligence d'Avery Dennison. En aucun cas, la responsabilité d'Avery Dennison en vertu des présentes n'excèdera les recours spécifiquement énoncés dans cette garantie. La responsabilité d'Avery Dennison sera limitée, au choix d'Avery Dennison, au prix d'achat, au remplacement du produit défectueux et, dans certains cas, lorsqu'Avery Dennison l'autorise, à la réparation et au remplacement du produit défectueux. **CETTE GARANTIE EST ACCORDÉE AU LIEU DE TOUS LES AUTRES. TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT DÉCLINÉES PAR LES PRÉSENTES. AUCUNE RENONCIATION, ALTÉRATION, AJOUT OU MODIFICATION DES CONDITIONS PRÉCÉDENTES NE SERA VALIDE À MOINS QUE FAITE PAR ÉCRIT ET SIGNÉE MANUELLEMENT PAR UN REPRÉSENTANT D'EVERY DENNISON.**

DÉFINITIONS

Durabilité : signifie que le produit dans un graphique, un panneau ou un dispositif de signalisation finis situé à l'extérieur, sous réserve des limites des présentes et des fiches techniques et bulletins d'instructions d'Avery Dennison, et posé sur les surfaces recommandées, ne se détériorera pas excessivement de sorte que le dispositif de signalisation, le panneau ou le graphique fini est inefficace pour son identification lorsqu'il est vu dans des conditions normales depuis la distance de visualisation prévue.

Durabilité extérieure : est fondée sur les conditions d'exposition extérieure normales en Europe centrale et en Amérique du Nord centrale et une pose sur les surfaces recommandées. La durée réelle des performances dépendra de divers facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, la préparation du substrat, les conditions d'exposition et l'entretien du produit et du graphique, du panneau ou du dispositif de signalisation. Dans le cas où les graphiques, panneaux ou dispositifs de signalisation finis se trouvent dans des zones de températures ou d'humidité élevées, dans des zones polluées industriellement ou dans d'autres zones présentant des particules chargées d'air et/ou à haute altitude, la durabilité extérieure peut être réduite. Veuillez consulter votre représentant Avery Dennison local pour les modifications des garanties basées sur ces conditions localisées.

Exposition verticale : signifie que la face du graphique fini est à $\pm 10^\circ$ de la verticale.

Exposition non verticale : signifie que la face du graphique fini est supérieure à 10° de la verticale et supérieure à 5° de l'horizontale. Les films rétro réfléchissants ne sont pas garantis pour cette exposition. Surfaces planes : désigne une surface plane bidimensionnelle sans objets saillants.

Effets du vieillissement : Une certaine dégradation des performances du produit au fil du temps est considérée comme une usure normale. Légère décoloration, farinage, soulèvement des bords ou légère réduction de la brillance ou de la réflectivité due à une exposition à l'usure normale et à d'autres intempéries naturelles, à des conditions environnementales ou autres ou à des dommages causés par des tornades, des ouragans, du vent, une accumulation excessive de glace ou des conditions de particules gelées extraordinaires, grêle importante ou autres cas de force majeure, ne constituent pas un manquement à la garantie ou n'engagent aucune responsabilité de la part d'Avery Dennison.

Adhérence aux surfaces de pose : Cette garantie ne couvre pas le produit si la surface de pose n'est pas correctement préparée; la garantie ne couvre pas non plus le produit ou les dommages au substrat parce que les couches du substrat se séparent en raison d'une liaison plus faible entre ces couches que la liaison entre le produit et la couche supérieure du substrat, ou des surfaces qui se fissurent, pèlent, dégazent ou sont endommagées sous le produit.

TEST INDÉPENDANT REQUIS Toutes les déclarations, les informations techniques et les recommandations concernant les produits Avery Dennison sont fondées sur des tests et des informations jugés fiables, mais ne constituent en aucun cas une garantie. Tous les produits Avery Dennison sont vendus avec la compréhension que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante le caractère pertinent de ces produits pour son utilisation prévue ou d'autres utilisations.